



MESURE À PRENDRE

Surveillance des stocks d'Ig en milieu hospitalier

Lettre aux clients 2021-10

Le 8 février 2021

Bonjour,

Comme l'indique la lettre aux clients [2020-50](#), l'approvisionnement en produits d'immunoglobulines (Ig) est devenu préoccupant et il y a eu d'importants changements dans la répartition des stocks d'immunoglobulines intraveineuses. On a demandé aux hôpitaux de se conformer à la répartition des stocks projetée d'ici le 1^{er} avril 2021 au plus tard.

Nous avons le plaisir d'annoncer que des rapports vous seront transmis régulièrement pour vous permettre de suivre vos progrès en fonction de la répartition. Les rapports vous seront envoyés par courriel par l'agent de liaison de votre région. Le premier rapport devrait vous parvenir le 10 février 2021. Si vous ne l'avez pas reçu dans les jours suivant cette date, veuillez communiquer avec votre agent de liaison pour vérifier que vous figurez sur la liste de distribution.

Le rapport comprendra les données de tous les hôpitaux et des menus déroulants permettront de filtrer les données par province/territoire et par hôpital. Les utilisateurs qui gèrent les stocks d'Ig de plusieurs établissements auront l'option de sélectionner plusieurs hôpitaux à la fois. L'onglet « Instructions » vous donnera des indications plus détaillées sur la façon dont le tableur fonctionne. Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à contacter votre agent de liaison.

Pour l'instant, les objectifs de répartition sont ceux qui figurent dans la lettre aux clients 2020-50. Par contre, s'ils ne sont pas atteints d'ici le 1^{er} avril 2021, ils devront être modifiés. Les rapports indiqueront toujours les objectifs les plus à jour.

Merci encore de votre appui indéfectible et de votre précieuse collaboration. Nous sommes conscients des difficultés et des défis que ces changements représentent pour vos établissements, vos services de transfusion, votre personnel et vos patients. Sachez toutefois que ces mesures sont nécessaires pour garantir un approvisionnement adéquat pour les patients.

Veuillez transmettre ces informations aux professionnels de la santé de votre établissement à qui elles pourraient être utiles.

Cette lettre peut être consultée au www.sang.ca dans la section Hôpitaux. Si vous avez des questions concernant son contenu ou si vous souhaitez l'obtenir dans un autre format, n'hésitez pas à communiquer avec votre agent de liaison.

Sylvain Grenier
Directeur, Programme de protéines plasmatiques et de produits connexes